

Réf: Dossier 488084

Avis de constitution

SOCIETE « SEN XIN CÔTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan Cocody Angré 7ème Tranche à la
Proximité de la Pharmacie du 7ème Tranche, Lot 2674,
Ilot 227

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 12/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SEN XIN CÔTE D'IVOIRE »

Objet : Ressources Humaines,
Recrutement,
Paiement de salaire,
Gestion du personnel,

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré 7ème Tranche à la
Proximité de la Pharmacie du 7ème Tranche, Lot 2674,
Ilot 227

Dirigeant(s) M KONAN N'DRI GHISLAIN TANGUY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-01311 du 26/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI